

L'apartheid en Afrique du sud avait été conçu sur le modèle de l'apartheid des femmes en islam

écrit par Le-Blond | 6 décembre 2016



Apartheid musulman

Il faut avoir le courage d'appeler un chat, *un chat* mais, aussi et surtout, le courage d'appeler... un rat, ... *un rat*... Mahomet était un rat.

Un rat criminel de guerre, un rat génocidaire, un rat assassin, violeur, voleur, ségrégationniste, pillard, égorgeur, tortionnaire sadique, menteur, affabulateur, pédophile, esclavagiste ; un rat qui a engendré l'islam, une monstruosité mystique fondée sur le coran, la doctrine du crime organisé institutionnel.

Dissimulé derrière le mot « religion » et, protégé par la compromission, la cupidité et la lâcheté politique, autant que par l'instrumentalisation judiciaire, l'ignoble coran est non seulement une « *provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence en raison de l'origine, de l'appartenance ou de la non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* » mais de surcroît prône le totalitarisme,

l'assassinat, le génocide, la bestialité, l'obscurantisme, le suprémacisme, l'apartheid. Le rat criminel promoteur de cette doctrine, le prophète Mahomet, serait aujourd'hui instantanément passible de la Cour Pénale Internationale et, son Mein Koran interdit.

Islam veut dire *soumission*. L'islam est soumission, soumission par la peur, soumission par la menace, soumission par l'obscurantisme, soumission par la violence, soumission par le génocide, soumission par la bestialité totalitaire coranique...

Mais, oublierait-on que la soumission implique la servitude ?

Il est donc pour le moins surprenant de voir autant de miliciens *humanistes*, garants du vice et des vertus publiques, s'embourber allégrement dans la fosse à purin coranique. Car l'islam synthétise à merveille toutes les nocivités totalitaires, mortifères et bestiales, de l'inquisition, du nazisme et de l'apartheid.

Et comme nous recevons, généreusement, beaucoup de leçons des milices droits-de-l'hommistes et du politburo judiciaire, examinons tout spécialement, l'état du droit des femmes dans les égouts, politiquement correct, de l'apartheid musulman.

Apartheid musulman ?

Décrassons les aliénations ...

Pour exemple, si dans les pays occidentaux, les hommes noirs de peau, avaient aujourd'hui les mêmes droits que les femmes de l'islam ... et, les *blancs*, les mêmes droits que les hommes de l'islam,... nos bons juges et procureurs, en chorale avec nos médias, brailleraient à l'esclavage, au racisme, à la ségrégation, au colonialisme, à l'apartheid... Or il n'en est rien.

Pourquoi donc ce silence complice, dans le cas du droit des femmes, femmes qui sont les premières victimes, mais non les seules, de l'apartheid musulman ?

**Comparons, dans les domaines du pire et du scandaleux, les
apartheids d'Afrique du Sud, unanimement dénoncé, et celui de
l'islam, bruyamment glorifié :**

Dans l'Afrique du Sud des afrikaners, il y avait sept piliers,
légaux et moraux, de l'apartheid racial, noirs – blancs.

Pour faire bon poids et bonne mesure, comparons l'apartheid
entre les femmes et les hommes musulmans.

Vérifions, point par point, tout en sachant qu'il existe
différents gradations et habillages, sociaux et légaux, de la
peste mahométane :

Apartheid dans l' Afrique du Sud des afrikaners	Apartheid de l'islam et des pays musulmans
--	---

1 – Group area act : qui était une **ségrégation résidentielle**. Des espaces précis sont alloués à chaque groupe racial.

1 – Group area act :

Dans l'espace public : **les femmes n'ont pas accès, ou des accès circonscrits et contrôlés, à certains lieux**, écoles, stades, plages, hôpitaux, mosquées, spectacles, magasins, restaurants... Ces espaces leur sont, soit totalement interdits du fait de leur vagin, soit autorisés sous condition d'être sous la surveillance d'un mâle au pénis circoncis.

Les femmes peuvent aussi être parquées, pour leur sécurité et leur bonheur, dans un espace spécifique... non mixte.

Quand les femmes sortent hors du foyer, elles se doivent de porter volontairement **leur geôle vestimentaire**, en signe de soumission à Allah, à la charia et au mâle dominant.

De la bâche à la camisole, la soumission vestimentaire prolonge la ségrégation spatiale, la norme vestimentaire est un instrument de control de l'acceptation et de la conformité aux lois d'apartheid musulmanes.

Le **vêtement de la musulmane, variante de l'étoile jaune**, matérialise ses droits, c'est une scarification sociale qui permet de vérifier la conformité et l'assujettissement aux normes hiérarchiques de l'apartheid musulman. Le vêtement permet le contrôle précoce et sociétal de toute déviance.

Dans l'espace privé : les femmes ont des tâches et des espaces particuliers, elles ne peuvent manger avec les hommes, elles mangent après, leurs restes.

Les femmes peuvent aussi, dans l'enclos privé, être mises légalement en troupeau domestique, pour satisfaire de manière ordonnée les besoins sexuels de leur époux.

2 – Separate Education : chaque race a ses propres écoles et un système éducatif bien différencié.	2 – Separate education : Les femmes ont, soit une éducation spécifique, séparée des hommes, soit une interdiction totale d'accès à la connaissance. Elles ont interdiction d'enseigner aux hommes. Les aspirations et le bonheur des femmes sont, islamiquement et définitivement, prédéterminées par leur sexe.
3 – Separate Amenities : chaque race a accès à des services et espaces d'infrastructures séparés, transports, cimetières, hôpitaux,...	3 – Separate amenities : Les femmes ont accès à des prestations de services spécifiques. Discrimination dans l'accès à l'éducation, discrimination dans l'accès aux soins de santé, elles ne peuvent avoir une consultation d'un médecin homme. Les femmes ne peuvent conduire une voiture, elles ne peuvent sortir seules non accompagnées d'un mâle de la famille. Dans le bus les femmes montent à l'arrière. L'apartheid va même se loger au paradis islamique où les hommes ont à leur disposition 72 vierges, les houris, qui redeviennent vierges après chaque rapport, les femmes ne recevant pas leur escouade de 72 puceaux recyclables.

4 – Separate vote rolls : le droit de vote était différencié et les pouvoirs et possibilités de participation politiques contrôlés et limités.	4 – Separate vote rolls : Dans les structures politiques et religieuses, cela va de l'absence totale de droit de vote, à l'interdiction d'être éligible. Les femmes ne peuvent être mélangées aux hommes pour exercer leur éventuel droit de vote. Les constitutions, les institutions et les lois, conséquences de l'exercice du vote quand il existe, sont cantonnées au rôle d'ersatz du coran et de la charia. Les lois coraniques, justifient, légalisent, institutionnalisent et rendent irréversibles, l'asymétrie des droits et des devoirs entre hommes et femmes. Les lois coraniques sont le socle de l'apartheid musulman, elles confirment et rendent morales autant que légitimes la dépendance, la tutelle et la servitude des femmes.
--	---

5 – Mixed marriage act : les mariages interracialiaux sont interdits.

5 – Mixed marriage act :

Il est interdit de se marier avec un homme d'une autre religion, qui ne se convertit pas à l'islam,... sous peine de mort.

La pureté musulmane est assimilée à une pureté raciale.

Les mariages forcés, la pédophilie, la mise en esclavage sexuel, le viol légal sont conformes aux enseignements et aux pratiques exemplaires de Mahomet.

L'adultère est passible de la mort par lapidation.

Les assassinats « d'honneur » sont légaux ; défigurer les femmes récalcitrantes fait un bon exemple ; battre les femmes sont des pratiques conformes au coran.

Les brutalités physiques et psychologiques sont auréolées de toutes les vertus de pureté morale et éducatives musulmanes.

Les femmes sont par nature sujettes à la prostitution et à la provocation sexuelle, elles provoquent les viols dont elles sont victimes.

Les épouses peuvent être mise au rebus par simple répudiation.

Les enfants sont la propriété du mari.

La virginité des femmes est une obligation tribale pour contracter un premier mariage.

6 – Immorality act : les relations sexuelles interraciales sont interdites.	6 – Immorality act : Le corps des femmes n'appartient pas aux femmes. Le corps des femmes est l'objet, la propriété et l'honneur du mari, des hommes de la famille, de la tribu, de la communauté, de la religion musulmane. La pudeur et leur époux sont définis comme l'ultime horizon de leurs désirs. L'excision et autres mutilations génitales sont là pour tempérer les ardeurs et marquer le bétail. Il est interdit d'avoir des relations sexuelles hors mariage sous peine de mort. Il est évidemment interdit d'avoir des relations sexuelles avec des personnes d'une autre religion, sous peine de mort bien sûr. L'homosexualité est, accessoirement, aussi punie de mort. Pour l'islam de paix et d'amour, il est immoral de faire l'amour, il est moral d'égorger.
7 – Tribal homeland : chaque noir africain est, de par la loi, affecté et rattaché à une ethnie et à l'espace tribal correspondant. Cet espace est sa seule résidence légale.	7 – Tribal homeland : Les femmes sont, du fait de leur simple féminité, allouées à de spécifiques territoires tribaux : famille, communauté ethnique et sont consacrées exclusivement à l'islam. Elles ont interdiction de changer de religion, ou de ne plus en avoir, sous peine de mort. Elles sont allouées à de spécifiques espaces sociaux, politique, personnel, professionnel, économique, culturel, qui sont prédéterminés et immuables. Les femmes naissent, vivent et meurent sous tutelle musulmane.

L'apartheid musulman porte toutes les caractéristiques monstrueuses des pires régimes suprématistes et totalitaires.

Mais, quoi que les collabos et les SS musulmans fassent,

l'islam n'est pas génétique.

Pas de chromosome coranique, ni de gène mahométan ou d'allèle chiite ou sunnite, pas de génome d'Allah, l'islam n'est pas une race, c'est une idéologie criminelle. L'islam n'est pas une nation, l'islam n'est pas même une religion, l'islam c'est le crime institutionnalisé. L'islam est une idéologie totalitaire, suprématiste et militarisée sous couvert de religion.

Les dogmes musulmans sont une menace constante pour les libertés, la démocratie, la sécurité et la paix des peuples. Le coran est le vecteur contagieux de valeurs et de comportements anti sociaux, anti droits fondamentaux humains, anti républicains, anti humanité. Et malgré tous les numéros de claquettes rhétoriques, il y a autant de différence entre islam et islamisme, qu'entre nazi et nazisme.

L'islam synthétise toutes les nuisances mortifères et bestiales de l'inquisition, du nazisme et de l'apartheid.

Mais où sont donc ces merveilleux « printemps arabo-musulmans»... ?

Dans les hallucinations délirantes des politiques et des juges,... ? Printemps de la fusion harmonieuse du coran et des constitutions démocratiques,... grands printemps de la copulation des peuples, sodomisés par l'immigration de peuplement arabo-musulmane,... partouze entre la charia et les droits humains,... printemps des libertés et de l'inquisition coranique

Où ?... à Calais, à Molenbeek ou en Seine-Saint-Denis... ?

Etre islamophobe n'est, non seulement, pas un délit, mais être islamophobe est le devoir de tout citoyen libre et responsable.

Il n'y a rien à « négocier » avec l'islam. L'islam a été, est, et sera toujours la négation de toutes nos valeurs, son ADN dogmatique est le crime, le totalitarisme, l'inquisition, l'apartheid, le génocide.

Il n'y a pas et il n'y aura jamais de démocratie musulmane, ni de coran expurgé, ni de charia droits-de-l'homme compatible et pas davantage de gentils musulmans « modérés » à la foi fertilisée par les valeurs de la République.

L'islam est né radicalisé il y a cela 1400 ans.

Et, à l'instar de ce qui est enseigné, chaque jour, dans les mosquées et prescrit par l'ignoble coran :

9 [5] À l'expiration du délai, tuez les mahométans partout où vous les trouverez ! Capturez-les ! Assiégez-les ! Dressez-leur des embuscades ! S'ils se repentent, s'ils accomplissent une conversion athéiste, s'ils s'acquittent d'une taxe pour le financement de la démolition des mosquées, laissez-les en paix, car le Citoyen Français est Clément et Miséricordieux... »...

Il est urgent d'éradiquer l'islam, sans état d'âme.
Par les urnes ou par les fourches...